

CONDITIONS DE VENTE

1 – COMMANDE :

Nos délais sont donnés à titre indicatif. Les délais éventuels ne pourront en aucun cas donner lieu à des réclamations de dommages et intérêts ni à l'accord de toute indemnisation.

Dès signature sur le bon de commande, l'acheteur accepte toutes les conditions générales de vente stipulées sur la commande qui est ferme et définitive.

ATTENTION : l'abonnement de mise à jour se paie toujours, en intégralité, à l'avance, soit 15 jours avant la date d'anniversaire de la facture d'abonnement de l'année précédente.

TOUTE COMMANDE D'ABONNEMENT DE MISES A JOUR NE PEUT ÊTRE REMBOURSEE, en partie ou en totalité, en cours d'année.

2 – EXPEDITIONS :

Les marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire qui seul dispose d'un recours contre le transporteur en cas d'avaries survenues durant le transport. Nous n'exécutons les commandes que dans la mesure de nos possibilités.

Toute réclamation doit être formulée immédiatement, ne dépassant pas 48h après la livraison, par lettre recommandée. Tout retour de marchandise est subordonné à notre autorisation expresse écrite : il se fera obligatoirement par port payé : aucun port dû ne sera accepté.

Nos prix s'entendent en Euros Prix net TTC (Toutes taxes comprises – Taux de TVA Normal à 19,60 %), sauf cas particulier (ex : DOM-TOM-POM).

3 – REGLEMENTS :

A la commande, un acompte 50 % du Montant TTC doit être versé : par chèque bancaire français ou par chèque postal français ou par virement bancaire ou postal, en Euros sur notre Compte : HTS High Tech-Solutions, La banque postale, Centre de Dijon, 21900 DIJON Cedex 9, France - Ets : 20041 – Guichet : 01004 – N° de compte : 0942087 W 025 – IBAN FR53 20041 01004 0942087W02522 – BIC : PSSTFRPPDIJ.

Le solde finale : à la réception de la marchandise par chèque bancaire français ou par chèque postal français ou par virement bancaire ou postal, en Euros sur notre Compte : HTS High Tech-Solutions, La banque postale, Centre de Dijon, 21900 DIJON Cedex 9, France - Ets : 20041 – Guichet : 01004 – N° de compte : 0942087 W 025 – IBAN FR53 20041 01004 0942087W02522 – BIC : PSSTFRPPDIJ.

Sauf cas particuliers 100% du montant TTC à la commande (ex : PAYS HORS France METROPOLITAINE).

En cas de retard de paiement, une majoration de 10% sera imposée sur le montant Hors Taxe.

3.1 – PRELEVEMENT MENSUEL :

Attention, après 3 (trois) prélèvements mensuels refusés par l'établissement financier, HTS réclamera le paiement intégral du montant restant dû.

4 – DELAIS :

Ils ne sont donnés qu'à titre indicatif, et ne peuvent en aucun cas, étant dépassée, faire l'objet de dommages et intérêts ou de refus.

5 – ANNULATIONS :

Toutes commandes passées et validées par un règlement (acompte) sont considérées comme définitives.

Par défaut (annulation tardive), le montant de l'acompte sera conservé. Si le matériel a déjà été livré, aucune annulation, hors faute grave de la part de HTS ne sera validée.

Le règlement de la totalité du prix étant dû conformément à la clause de propriété du matériel.

Tout échange de courrier concernant l'annulation devant être réalisé en recommandé avec Accusé de Réception. Les documents devant présenter le cachet de l'entreprise, ainsi que la signature et le nom du responsable ayant signifié l'acte.

6 – RESERVE DE PROPRIETE :

Les marchandises restent la propriété du vendeur jusqu'à paiement intégral du prix convenu, même en cas de liquidation de bien, de règlement judiciaire et de transfert de responsabilité.

7 – GARANTI NATIONALE GRATUITE, MISES A JOUR ET ASSISTANCE TELEPHONIQUE.

High Tech-Solutions SARL s'engage à assurer le service après-vente des produits sous-garanti (un an à compter de la date d'achat), après acceptation du technicien de HTS SARL, le client assurant le transport de son outil, vers HTS. Les produits seront garantis un an, pièces et main d'œuvre, sauf extension prévu par les fabricants.

Les dommages d'origine externe ou consécutifs à la mauvaise utilisation ou à une mauvaise manipulation sont exclus de la garantie.

La mise à jour est payable d'avance pour une durée de 365 jours à compter de la date d'achat du produit. Selon disposition particulière des majorations sont possible pour tout retard de règlement.

Pendant la première année de garantie, le client peut appeler l'assistance téléphonique pour obtenir un conseil d'utilisation.

8 – JURIDICTION :

L'attribution de juridiction pour toutes contestations ou litiges est faite auprès du tribunal de commerce de Nevers.

9 – AVERTISSEMENT :

Toutes les marques et références citées restent la propriété exclusive de leurs constructeur/fabricants respectifs et sont utilisées uniquement et à seule fin de faciliter l'identification et la nature des produits et articles que nous commercialisons.

D'autres parts les photos des produits ne sont en aucun cas contractuelles.

10 – RESPONSABILITES :

High Tech-Solutions n'encourra aucune responsabilité pour tous dommages ou coûts indirect, ni pour toutes pertes et notamment perte de données ou d'informations et tous dommages ou frais découlant de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utilisation du produit.